

Ministry of Education

Ministry of Training, Colleges
and Universities

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Édifice Mowat
Queens Park
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger

EXPÉDITRICE : Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française

DATE : Le 31 janvier 2011

OBJET : **Consultation sur l'ébauche du programme-cadre révisé d'études
canadiennes et mondiales, 9^e à la 12^e année**

Comme vous le savez, le ministère de l'Éducation a entrepris un cycle continu de révision du curriculum qui mise sur ce qui a déjà été accompli et qui fait en sorte que le curriculum demeure pertinent et à jour. La révision du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales a débuté en septembre 2009. Des groupes de réflexion, des équipes d'analyse technique et des équipes de recherche ont élaboré une série de recommandations pour cette révision. Durant l'été, des équipes de rédaction d'enseignantes et d'enseignants ont donné suite à ces recommandations.

Le Ministère entame maintenant l'étape suivante du processus de révision, soit la collecte de commentaires par rapport à la version préliminaire des révisions proposées au programme-cadre d'études canadiennes et mondiales de la 9^e année à la 12^e année.

Pour ce faire, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française organise des séances de consultation pendant lesquelles les participantes et participants recevront les dernières informations sur le processus de révision, les modifications proposées ainsi que leurs justifications. Ces séances auront lieu aux dates suivantes :

- Le 22 février 2011 à Toronto, édifice Mowat, Salle Ontario South
- Le 24 février 2011 à Sudbury (Radisson Sudbury)
- Le 3 mars 2011 à Ottawa (Hampton Inn)

Les séances débuteront à 9 h 30 et se termineront à 15 h 30. Un dîner sera servi sur place.

Nous souhaitons avoir la représentation de 6 enseignantes ou enseignants par conseil scolaire de la 9^e à la 12^e année, enseignant un ou des cours dans les matières suivantes : histoire, géographie, droit, politique, économie et citoyenneté. Les conseils scolaires peuvent aussi choisir d'envoyer des conseillères ou des conseillers pédagogiques. Pour inscrire les participantes et participants,

veuillez compléter le formulaire d'inscription en ligne (voir annexe A) **avant le 10 février 2011**.

Toutes les dépenses reliées au voyage, y compris l'hébergement (au besoin), seront remboursées conformément aux lignes directrices du Ministère. Les participantes et les participants qui habitent à plus de 200 km aller-retour sont responsables de réserver leur chambre d'hôtel au lieu désigné en demandant le taux du Ministère. Voir annexe B pour plus de renseignements.

Si vous avez des questions au sujet de ces séances de consultation, n'hésitez pas à communiquer avec Carolyn Bussière, agente d'éducation, au numéro 416 325-2899, ou par courriel à carolyn.bussiere@ontario.ca.

Je vous remercie de votre participation et de votre soutien continu à la révision du curriculum de l'Ontario.

La directrice,

Ginette Plourde

p. j. : Annexe A – Renseignements au sujet de l'inscription et des lieux de rencontre
Annexe B – Information sur le remboursement des frais de voyage

c. c. : Chefs des bureaux régionaux

ANNEXE A

Renseignements au sujet de l'inscription et des lieux de rencontre

Date	Lieu de réunion
Sudbury le 24 février 2011	Radisson 85 rue Sainte-Anne 705 675-1123
Toronto le 22 février 2011	Édifice Mowat Salle <i>Ontario South</i> 900 rue Bay Hébergement au Sutton Place 955 Bay St Toronto (416) 924-9221 *demander le tarif de la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario (en anglais, OTF)
Ottawa le 3 mars 2011	Hampton Inn 100 Coventry Road Ottawa, ON K1K 4S3 (613) 741-2300

Formulaire d'inscription			
Veillez cocher :			
Sudbury <input type="checkbox"/>		Toronto <input type="checkbox"/>	
Ottawa <input type="checkbox"/>			
Conseil scolaire :			
Nom de la personne contact :			
<i>Nom de la représentante ou du représentant</i>	Nom de l'école	<i>Numéro de téléphone</i>	<i>Adresse électronique</i>

Veillez remplir et retourner à Douglas Ngira par courriel à douglas.ngira-batware@ontario.ca ou par télécopieur au 416 325-2979, au plus tard le 10 février 2011.

Dès la réception de l'inscription, un membre de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française fera parvenir une confirmation de l'inscription ainsi que l'ordre du jour de la séance de consultation (par courriel).

ANNEXE B

Directives pour le remboursement des dépenses

Dans les 30 jours suivant l'activité, on demande d'acheminer une facture pour l'ensemble des participantes et participants de votre conseil scolaire ou de votre organisme selon les modalités et directives du ministère de l'Éducation suivantes :

1. La facture doit être sur du papier à entête du conseil scolaire ou de l'organisme et comprendre :
 - a) le titre de l'activité : **Séance de consultation – Études canadiennes et mondiales**
 - b) le lieu et la date de l'activité
 - c) le nom des participantes et participants
 - d) les dépenses selon les modalités et directives du ministère de l'Éducation révisées – février 2006 :
 - Déplacement :
 - Kilométrage : Sud de l'Ontario : **0,40 \$/km**; Nord de l'Ontario : **0,41 \$/km**.
NOTE : Vous devez indiquer le point de départ et le point d'arrivée sur la demande de remboursement.
 - Avion/Train/Autobus : Tarif le plus économique
 - Taxi/Navette : au besoin (p. ex., entre l'aéroport et l'hôtel)

VOYAGE DE...	...À	NORD	SUD	TOTAL (sens unique)
North Bay	Toronto	130 km	230 km	360 km
Sudbury	Toronto	189 km	200 km	389 km
Sudbury	Ottawa	340 km	156 km	496 km

- Repas :
 - Montant maximum remboursé par le MÉO (*et non pas un per diem*) : Petit déjeuner (**8,75 \$**); Déjeuner (**11,25 \$**); Souper (**20 \$**). (avec pièces justificatives seulement)
 - Hébergement : Au tarif préférentiel du gouvernement. Si vous logez chez une connaissance plutôt qu'à l'hôtel, vous pouvez demander un remboursement de 30 \$ la nuit.
NOTE : les coûts pour appel téléphonique, Internet, divertissement ou consommation ajoutés à la note de la chambre d'hôtel ne seront pas remboursés.
 - **Suppléance : Sur un relevé de compte, vous devez indiquer :**
 - le nom de la suppléante ou du suppléant,
 - la date où la suppléance a été exercée, et
 - le tarif payé.**L'allocation pour la suppléance des enseignantes et des enseignants sera remboursée selon les modalités du conseil scolaire suite à la présentation de ce relevé.**
2. La demande de remboursement doit inclure TOUS les reçus **originaux** : repas, hôtel, avion (inclure la carte d'embarquement), stationnement, etc.
 3. Envoyer la facture à :

Tricia Verreault
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française
900, rue Bay, Édifice Mowat, 8e étage
Toronto, Ontario M7A 1L2
Téléphone : 416.326.9461